

# Le Petit Journal de Montbrison

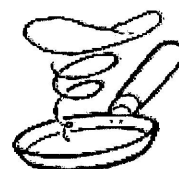


## Au sommaire

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Comptes rendus C.M  | Page 1 à 2 |
| Amicale             | Page 3     |
| La Souleïado        | Page 3     |
| Amicale             | Page 3     |
| Sporting Club       | Page 4     |
| Repas des chasseurs | Page 4     |
| Benne               | Page 4     |
| Info mairie         | Page 4     |

## MÉMENTO

- **Dimanche 6 février:**  
Belote de l'Amicale
- **Samedi 12 et dimanche 13 février :**  
Benne au Pègue
- **Mercredi 16 février :**  
A.G La Souleïado
- **Vendredi 18 février :**  
A.G l'Amicale
- **Samedi 19 février :**  
Concours de belote du Sporting Club
- **Dimanche 27 février :**  
Repas des chasseurs



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 07 décembre 2010

**Absent :** Patrick BERNARD

**Excusés :**

**Secrétaire de séance :** Sylvain BARJAVEL

#### Ordre du jour :

- Démission d'un adjoint au Maire
- Remplacement délégué aux syndicats intercommunaux
- Règlement salle des fêtes
- Régime indemnitaire
- Urbanisme
- Voirie
- Assurance maintien de salaire
- Questions diverses

#### Démission d'un Adjoint au Maire

Madame le Maire informe le Conseil municipal de la démission de Nicolas CHARROIN.

Elle demande au conseil s'il souhaite conserver le nombre de 3 adjoints. Le Conseil vote OUI à l'unanimité.

Elle recueille ensuite les candidatures pour le poste de 3<sup>e</sup> adjoint. Monsieur Patrick TUTON se porte volontaire. Après vote à bulletin secret, Monsieur Patrick TUTON a été élu à l'unanimité

moins une voix. Il est également élu délégué à la Communauté de Communes du Pays de Grignan et au Syndicat Intercommunal d'Electrification. L'indemnité de fonction attribuée au 3<sup>e</sup> adjoint le 14/03/2008 est maintenue au taux de 4.32 % de l'indice 1015 et attribuée à Monsieur Patrick TUTON.

#### Règlement salle des fêtes

Le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de règlement concernant la salle polyvalente établi par Madame le Maire. Des modifications ont été apportées, puis celui-ci a été validé définitivement par le Conseil.

#### Régime indemnitaire

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en sa séance du 17/12/2002, il avait instauré le régime indemnitaire du personnel des filières administrative et technique.

Le Conseil Municipal décide de porter à 2 le coefficient multiplicateur maximum à appliquer au montant de référence des indemnités I.A.T. et I.F.T.S. attribuées aux agents titulaires des services administratifs et techniques.

**Urbanisme****DP 26 192 10 N0005 – BLYAU Pascal***Parcelles C 631 quartier Chauvet*

Construction d'une piscine et d'un local enterré.

**DP 26 192 10 N0006 – BARJAVEL Rémy et Marie-Noëlle***Parcelles B413 quartier Roussoullié*

Extension d'une terrasse et d'un escalier, réfection de toiture et pose de panneaux solaires.

**PC 26 192 10 N0003 – DAENTZER Martine***Parcelles A 351 et 661 quartier Les Olivières*

Construction d'une piscine, d'un abri jardin et d'un abri voiture.

Avis favorables du Conseil Municipal pour ces trois dossiers.

**Voirie**

Le ralentisseur devant l'école n'est pas conforme aux normes. Situé à moins de 200 m du panneau d'agglomération, il aurait fallu planter un plateau de 8 m. Il faut donc le rallonger de 4 m.

L'entreprise a effectué les travaux selon le devis établi par la D.D.E. qui est donc responsable.

La Communauté de Communes a envoyé un courrier au C.D.T. (ancienne DDE) afin de savoir

qui va prendre en charge le coût des travaux. Une attribution des amendes de police est envisagée.

A suivre.

Le pont situé sur le chemin rural de la limite Montbrison – Valréas est gravement détérioré. Son utilisation est interdite jusqu'à réalisation des travaux nécessaires. La mairie a rédigé et envoyé une demande de participation à la commune de Valréas car ce pont est détenu pour moitié entre les deux communes.

A suivre.

**Assurance maintien de salaire**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande des employés communaux qui souhaitent souscrire à une assurance de groupe Maintien de salaire en cas d'incapacité totale de travail. La cotisation serait retenue sur leur bulletin de salaire et serait reversée à la Mutuelle Nationale Territoriale.

Accord du conseil Municipal

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 13 janvier 2011

**Absent :**

**Excusés :** Maxime LAURENT

**Secrétaire de séance :** Sylvain BARJAVEL

**Ordre du jour :**

- Urbanisme
- Travaux cimetière
- Questions diverses

**Urbanisme**Certificat d'urbanisme :**CU 26 192 11 N0001 – G.F.A. de PEYROL***Parcelle B 639 – quartier Le Chatelard**pour la construction d'une maison d'habitation.*

Avis favorable du conseil municipal pour une implantation de l'habitation sur la partie basse du terrain.

Déclaration préalable :**DP 26 192 10 N0007 – SCI ZONSAJN***Parcelle A 866 – quartier Arron*

*pour extension d'un bâtiment et création d'ouverture.*

Avis défavorable du conseil municipal en attendant la présentation d'une demande de permis de construire.

**Travaux cimetière**

Les travaux concernant le cimetière sont bientôt terminés. Madame le Maire propose aux conseillers de réfléchir à un éventuel règlement concernant l'organisation et l'aménagement des concessions.

Le sujet sera donc débattu lors d'un prochain conseil municipal.

**Questions diverses**

Roselyne GOURJON, secrétaire, sera absente pour les 2 prochains mois. Une remplaçante sera toutefois présente pour assurer l'intérim durant cette période.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

## AMICALE MONTBRISONNAISE

Ayant toujours comme seul objectif de permettre à chacun de se rencontrer,  
l'amicale organise à nouveau une rencontre de belote le

**dimanche 6 février à 14h30**

à la salle des fêtes

Participation 3€ par personne

Buvette

Apportez vos jeux de cartes et vos tapis. Merci

A 18h00 crêpes offertes par l'amicale à tous les participants. Venez nombreux

*Le président  
Sylvain Bernard*

## LA SOULEIADO

Le Club Inter-Age « La Souleïado » vous invite à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le

**Mercredi 16 février 2011**

à 14h30 à la salle des fêtes.

Ordre du jour

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport financier
- 3) Renouvellement partiel du bureau
- 4) Projets
- 5) Cotisation 2011

*Gôûter amical*

Nous vous attendons nombreux. Merci.

*La Présidente  
Madame Odette Luighui*

## AMICALE MONTBRISONNAISE

L'assemblée générale annuelle aura lieu le

**vendredi 18 février à 17 h**

à la salle des fêtes de Montbrison.

Ordre du jour :

- rapport moral
- rapport financier
- renouvellement partiel du bureau
- projets 2011
- questions diverses

A 18 h30 apéritif dînatoire offert par l'Amicale à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont aidé à l'organisation des diverses manifestations proposées par l'Amicale.

Nous vous attendons nombreux. Merci

*Le Président  
Sylvain Bernard*

## SPORTING CLUB MONTBRISON

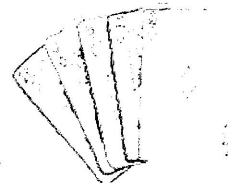
### Samedi 19 février 2011

Le Sporting organise un concours de belote à 14 heures à la salle des fêtes de Montbrison.

Participation : 15€ par équipe.

Buvette – Petite restauration.

Venez nombreux



### Matches pour février

Le 13 février : Montbrison-Ancône

Le 27 février : Montbrison-Saint Restitut

Pour le comité  
Ludovic Gourjon

## REPAS DES CHASSEURS

### DIMANCHE 27 FEVRIER 2011 à midi

Menu :

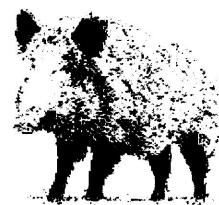
*Sanglier, chevreuil...*

Participation aux frais - Il faut apporter ses couverts.

Vous êtes tous cordialement invités à y participer.

Clôture des inscriptions le 15/02/2011

Claude BERAUD : 04 75 53 62 15 le soir.



## BENNES AUX ENCOMBRANTS

La prochaine benne aux encombrants sera au Pègue le 12 et 13 février derrière la mairie.  
Livraison de la benne vendredi en fin d'après-midi, départ lundi matin.

## INFO MAIRIE

### Tri sélectif



Les conteneurs de tri sélectif : « verre » « emballages à recycler » et « journaux et magazines » ont été déplacés derrière le nouveau cimetière.



Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 2 mars 2011**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 21 février 2011 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)

et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC [webmaster@petit-journal-montbrison.com](mailto:webmaster@petit-journal-montbrison.com) : Gabriel CARVALHO

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT